

Face aux nouveaux défis du siècle

Plus de 40 parlementaires de 11 pays des Amériques ont participé à la septième Assemblée Plénière de la FIPA, laquelle a été accueillie par le Sénat du Mexique et a eu lieu dans la ville de Mexico du 17 au 19 novembre 2010.

La réunion rassemblait des législateurs et des spécialistes pour traiter des défis nouveaux et émergents posés par notre capacité de préparation et de réactivité face aux catastrophes et aux situations de crises naturelles ou provoquées par les êtres humains, à la sécurité régionale et à la criminalité transnationale, ainsi qu'à la participation de la société civile dans le renforcement de la démocratie.

Suivant le discours prononcé lors de la cérémonie d'ouverture au Sénat mexicain par le président de la FIPA, le député brésilien Luiz Carlos Haully au sujet de l'intégration hémisphérique, il est possible qu'un Parlement des Amériques devienne réalité: "Nous sommes 35 pays d'une région, un milliard de personnes qui ont le droit de rêver de l'intégration sous toutes ses formes."

Selon la sénatrice mexicaine Adriana González Carrilo, hôte de l'événement, l'Assemblée Plénière offre l'opportunité de solidifier le processus de renforcement institutionnel des Amériques dans la mesure où elle encourage les réformes nécessaires pour intensifier le principe de droit, promouvoir le

commerce équitable dans le cadre du développement durable et réduire les effets du changement climatique et des épidémies.

Les participants de la cérémonie d'ouverture comptaient des personnalités

défis de la nouvelle économie et les perspectives pour la région.

Les séances des groupes de travail ont porté sur l'instauration de mesures concrètes visant à répondre aux exigences actuelles et

catastrophes, Margareta Wahlström, a pris part à la dernière séance de l'assemblée. Elle a mis l'accent dans son allocution concernant les catastrophes et les situations de secours sur le rôle particulier joué par les femmes dans ce type de situations et a conduit les travaux du groupe des femmes parlementaires à ce sujet.

L'Assemblée Plénière a également adopté une résolution condamnant les actes de violence commis en Equateur le 30 septembre 2010 contre les dirigeants de ce pays.

L'Assemblée a également élu Haïti et réélu le Canada, la Colombie et le Mexique pour représenter leurs sous-régions auprès du Comité exécutif pour un mandat de deux ans.

Les délégués ont accepté les invitations du Paraguay et du Panama pour accueillir les assemblées plénières de 2011 et de 2012 respectivement.



Le président du FIPA, Luiz Carlos Haully, à la cérémonie d'ouverture de la 7^e Assemblée plénière au Sénat du Mexique.

comme le sénateur Manlio Fabio Beltrones, président du Sénat du Mexique; le député Amador Monroy, vice-président du parlement mexicain; le ministre mexicain des affaires étrangères, l'ambassadrice Patricia Espinosa; et le sénateur Julio César Cobos, vice-président de l'Argentine et président du Sénat.

L'Assemblée Plénière s'est ouverte par une allocution sur les *Défis des Amériques au XXI^e siècle* de la part du Dr. Roberto Newell, président de l'Institut mexicain de la concurrence, concernant les

futures des hémisphères en matière sociale, environnementale et sécuritaire. L'Assemblée Plénière s'est achevée sur l'adoption de plusieurs recommandations visant à surmonter les défis grâce à un renforcement de la coopération régionale et hémisphérique, à plus de transparence et de responsabilisation, ainsi qu'à une participation plus large des citoyens aux processus de prise de décision politique.

La secrétaire générale adjointe des Nations Unies à la réduction des risques de

Dans cette édition

Septième Assemblée Plénière de la FIPA	1
Les parlementaires haïtiens dans une réalité post-séisme	2
La sécurité des hémisphères aux Amériques	3
Changements au sein du Comité exécutif	4
Calendrier des activités	4
Au sujet du FIPA	4

Les Parlementaires Haïtiens et le complexe mondial post-séisme

Le Dr. Matthew Bolton est chercheur invité à l'institution internationale LSE Global Governance. Il est professeur assistant de science politique à l'université de Pace à New York ; il a travaillé comme coopérant humanitaire, chercheur et journaliste dans plus d'une dizaine de pays, incluant Haïti. Son adresse courriel est : mbolton2@pace.edu Vous pouvez consulter son rapport complet de la visite par le lien suivant : www.e-fipa.org.

L'autorité politique haïtienne est en cours de fragmentation, de privatisation et de mondialisation suite au tremblement de terre de 2010, selon les conclusions d'une étude que j'ai menée récemment pour la *London School of Economics (LSE)*.

Plusieurs centaines d'organisations disparates se sont engouffrées dans le vide laissé par l'effondrement qui a littéralement frappé un grand nombre d'institutions de l'Etat d'Haïti : près de 20% du personnel du gouvernement fédéral est décédé et 27 ou 28 immeubles du gouvernement fédéral ont été détruits, dont le palais présidentiel.

Des donateurs d'aide humanitaire, des groupes religieux, des ONG, des associations communautaires et des sociétés privées remplissent tous ensemble les fonctions du service social lesquelles relèvent pourtant des pouvoirs publics selon la science politique.

L'implication des ONG internationales est très importante dans la construction d'abris temporaires, la gestion des camps, la distribution d'aide alimentaire, les soins de santé, l'enseignement et la formation de personnes compétentes.

L'importance de la présence internationale en Haïti peut être illustrée par le fait que le budget « *Flash Appeal* » 2010 des Nations Unies et des ONG prévu pour Haïti (soit le financement nécessaire estimé par les Nations Unies pour répondre aux besoins humanitaires), représentant 1,4 milliards de

US\$ (dont 1 milliard de US\$ ont déjà été financés) – avoisine singulièrement le montant même du budget total du gouvernement d'Haïti (1,3 milliards US\$ de dépenses et 1 milliard US\$ de recettes).

Le peuple haïtien bénéficie clairement de cette aide humanitaire dans la mesure où l'Etat n'ayant pas pu lui fournir de protection sociale, la communauté internationale s'est engagée pour augmenter, remplacer et améliorer les accès aux structures de secours et de reconstruction.

Les Défis

Cependant, l'implication intensive des acteurs internationaux et privés pose un défi aux parlementaires et aux décideurs politiques haïtiens et a des conséquences sur la démocratie et la souveraineté locale.

Si le niveau de participation observé au cours des dernières élections en Haïti démontre sans ambiguïté que les Haïtiens croient toujours en l'importance du secteur public, l'autonomie de décision politique de l'Etat haïtien a été réduite de manière cruciale en ce sens qu'elle est restreinte par le pouvoir du complexe formé par la gestion internationale des donateurs et des ONG.

Par exemple, un grand nombre de décisions concernant l'attribution du financement des services sociaux sont prises par du personnel expatrié non élu ou dans des conseils d'administration loin de Haïti.

Le risque est grand que le rôle de l'Etat en Haïti devienne celui d'un président de commission ou d'un coordinateur d'agences disparates, plutôt que d'un gestionnaire et d'un fournisseur de services.

Etant donné que de nombreuses décisions sont prises dans des instances de coordination souvent situées dans des enceintes fermées où priment l'anglais et le français plutôt que le créole, un fossé risque de se creuser en matière de responsabilisation entre le leadership des Nations Unies et des ONG d'une part et le peuple haïtien ordinaire d'autre part.

Par ailleurs, la courte durée des missions de nombreux responsables des agences de secours souvent engagés selon des contrats à court terme imposent aux chantiers d'assistance et de reconstruction en Haïti des va-et-vient permanents qui empêchent les citoyens haïtiens de comprendre et de prévoir les modalités d'attribution des services sociaux.

Les opportunités

La mondialisation de la gouvernance des services sociaux en Haïti a érodé le pouvoir des parlementaires haïtiens à certains égards. Mais, elle leur offre aussi de nouvelles opportunités de contact avec des acteurs de l'international pour compléter leurs programmes.

Même si leur pouvoir sur le budget des services sociaux de plusieurs milliers d'organisations d'assistance en Haïti est limité, les parlementaires haïtiens peuvent et devraient jouer un rôle pour superviser et élaborer les programmes humanitaires au nom de leurs électeurs.

Pour obtenir de l'aide en matière de prise de décision, les parlementaires haïtiens disposent plus que jamais des accès nécessaires au savoir faire mondial en matière de politique sociale. Par le biais de la coordination et de la liaison des organisations internationales, ils peuvent aussi accéder à d'autres financements pour des programmes sociaux.

Les parlementaires sont en mesure de se positionner comme les intermédiaires entre les citoyens haïtiens ordinaires et les

organisations chargées de l'assistance internationale.

Les parlementaires haïtiens devront toutefois prendre les devants pour acquérir les modes de fonctionnement nécessaires au sein des réseaux complexes et mondialisés des acteurs publics et privés.

Les Haïtiens disposent plus que jamais des opportunités d'établir des liens et de former des alliances avec des acteurs avec qui ils peuvent s'entendre dans le monde pour donner une impulsion à des politiques de sécurité et de développement plus larges et centrées sur l'insertion du point de vue humain.

Dans ce contexte, le succès de la gestion politique exige que les politiques fassent preuve de bon sens, de stratégie et d'entregent, des qualités que les parlementaires, eux-mêmes des acteurs politiques, trouvent souvent naturelles.

Mais il faudra apprendre à fonctionner dans cet environnement politique nouveau et changeant – celui de la politique mondiale en réseaux – qui va au-delà des services traditionnels aux électeurs et des négociations nationales.

Ce nouveau contexte demande une compréhension du système d'assistance internationale, une évaluation des nombreuses parties prenantes impliquées, des motivations, des intérêts et des valeurs des différents organisations d'assistance et des domaines de collaboration possibles.

Photo: © Matthew Bolton / outreach-international.org



Réunion en anglais sur les services de santé à la base de logistique des Nations Unies à Port-au-Prince.



Renforcement de la sécurité des hémisphères aux Amériques

Plusieurs événements de l'an dernier ont mis en lumière la fragilité de la sécurité dans divers pays des Amériques.

La criminalité transnationale organisée est un problème international ; la criminalité organisée exerce illégalement des opérations dont les affaires sont évaluées à des milliards de dollars dans le monde, sans qu'aucun pays ne soit à l'abri de ses effets.

Par définition, la criminalité transnationale traverse les frontières nationales ; les efforts pour la combattre doivent par conséquent avoir aussi une portée transnationale. Aucun pays seul ne peut résoudre ce problème, tandis qu'un plan basé sur la cohésion et la collaboration peut améliorer fortement la sécurité entre les hémisphères.

Le thème de la sécurité représente de nombreux défis communs, et les parlements ont l'opportunité d'améliorer la sécurité des citoyens par le biais d'échanges internationaux et la prise de conscience de la nature transnationale de la criminalité.

Le Canada a ratifié des instruments internationaux utilisés dans la lutte contre la criminalité transnationale, dont la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*. Cette convention apporte des outils pour la coopération mondiale contre la criminalité organisée au niveau mondial, de manière à soutenir le partage des informations et la collaboration en matière d'application de la loi à l'international.

Les instruments créés dans le

cadre du système interaméricain incluent la *Convention interaméricaine contre la corruption* qui est entrée en vigueur en 1997 et a été ratifiée par le Canada en 2000.

En 1986, l'Organisation des États américains (OAS) a créé la *Commission interaméricaine de lutte contre la toxicomanie* laquelle a adopté récemment une nouvelle *Stratégie de lutte contre la drogue dans les hémisphères*, qui met particulièrement en exergue l'incidence de la pauvreté et



Des trafiquants de drogues américains, colombiens, mexicains et uruguayens du cartel de Sinaloa sont détenus par la police mexicaine.

le phénomène de l'exclusion sociale, et souligne le principe de responsabilité commune et partagée dans le cadre d'une coopération entre les hémisphères et régionale.

La criminalité transnationale se manifeste sous la forme du terrorisme, de la traite des êtres humains, du trafic d'armes illégales et de drogues, de blanchiment d'argent, ainsi que sous d'autres formes de menaces émergentes comme la cybercriminalité.

Il s'agit de menaces qui présentent de multiples formes, caractéristiques et dangers pour les sociétés.

Ces menaces doivent toutefois être étudiées et comprises séparément, dans le contexte le plus large possible afin de pouvoir y répondre au mieux et avec cohérence.

A cet égard, les parlements jouent un rôle crucial en veillant à ce que les mesures de sécurité ne soient pas appliquées de manière arbitraire. Par leur rôle de supervision, les parlements

Photo: © Agence EFE

veillent à ce que les mesures de sécurité nationales soient élaborées de manière transparente et en toute responsabilité.

Pour être efficace, la supervision parlementaire doit s'exercer lors des étapes d'élaboration, de prise de décision, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique de sécurité nationale.

Par essence, les parlements exercent une fonction de « contrepoids » pour garantir que les politiques et la

législation reflètent les besoins et les priorités de la nation.

Ces actions parlementaires seront probablement plus efficaces dans les systèmes démocratiques où le pouvoir législatif détient de véritables pouvoirs pour débattre, approuver, promulguer et superviser l'application des lois et politiques en matière de sécurité.

Les institutions démocratiques font respecter le principe de droit et promeuvent les droits et les libertés des citoyens.

Dans ce contexte, les institutions parlementaires des pays peuvent soutenir les efforts des pays en développement dans leurs défis en matière de sécurité. En particulier, des échanges d'expériences et de techniques peuvent être partagés.

Le dialogue interparlementaire, le partage des enseignements tirés et des meilleures pratiques et les discussions sur des problèmes et des objectifs communs peuvent contribuer à renforcer la démocratie dans les hémisphères.

C'est sur cette base – celle de l'importance de l'échange interparlementaire – que le Forum Inter-Parlementaire des Amériques (FIPA) a été créé et que la section canadienne de la FIPA fonctionne.

Randy Hoback est membre du Parlement du Canada. Il préside la section canadienne de la FIPA et occupe actuellement le poste de président par intérim de la FIPA.

Changements au sein du Comité Exécutif

La 24ème réunion du Comité Exécutif de la FIPA a eu lieu dans la ville de Curitiba au Brésil les 19 et 20 février 2011.

Suite aux élections générales brésiliennes de la fin 2010, le député Luiz Carlos Hauly a été nommé Secrétaire des Finances de l'Etat de Parana au Brésil et devra prendre congé de son poste de parlementaire. Ce changement de fonction a entraîné la désignation d'un président par intérim pour la FIPA.

Les participants – incluant des parlementaires du Brésil, du Canada, de Colombie, de l'Equateur, d'Haïti, du Mexique, du Panama, du Paraguay, et de St. Lucia – ont désigné un président par intérim qui sera en fonction jusqu'en septembre 2011.

Le nouveau président par intérim de la FIPA est le

représentant de la région d'Amérique du Nord au Comité Exécutif, le député Canadien Randy Hobak. Les membres de la FIPA, réunis lors de l'Assemblée Plénière qui se tiendra à Asunción au Paraguay, voteront pour un nouveau président.

Le Comité Exécutif a également discuté d'une nouvelle initiative menée entre la FIPA et le Centre Parlementaire du Canada, qui traite du sujet de la sécurité des citoyens au niveau des hémisphères.

Les autres dossiers abordés concernaient l'approbation du rapport financier audité pour l'année 2009-2010, ainsi qu'un budget et un programme de travail pour l'année en cours. Les préparatifs de la prochaine assemblée au Paraguay ont également été discutés.

Photo: © Cesar Brustolin



Les membres du Comité exécutif discutent des préparatifs de la prochaine Assemblée plénière qui aura lieu au Paraguay.

Au sujet du FIPA

Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant composé des assemblées législatives nationales des États membres de l'Organisation des États américains (OEA), engagé à promouvoir la participation des parlementaires dans le système interaméricain.

Calendrier 2011

- ◆ 24e réunion du Comité exécutif, Curitiba, Brésil, 19 et 20 fév.
- ◆ Atelier de formation de contrôle du budget pour l'Amérique centrale, Costa Rica, 31 mars - 1 avr.
- ◆ 41e Assemblée général de l'OEA, San Salvador, Le Salvador, 5-7 juin
- ◆ Atelier sur le commerce avec l'OMC, A préciser
- ◆ 25e réunion du Comité exécutif, A préciser
- ◆ 8e Assemblée plénière, Asunción, Paraguay, 7-10 sept.

Bientôt un nouveau FIPA Coming

Lors de la 7ème réunion plénière du FIPA, le Comité Exécutif a proposé une motion visant à modifier le nom de FIPA en FIPA-ParlAmericas, laquelle a été soutenue à l'unanimité par tous les délégués participants.

L'adoption du nouveau nom aura lieu en même temps que le lancement de la nouvelle image et du nouveau site Internet de l'organisation.

Le nouveau site Internet devrait améliorer la communication grâce à une version évoluée qui hébergera les réseaux sociaux et d'autres outils virtuels pour

diffuser les informations plus rapidement et efficacement.

Ces modifications affecteront positivement la préparation et la diffusion de la présente lettre d'information. Son format en ligne permettra de recevoir un plus grand nombre de contributions, plus approfondies, ainsi qu'un contenu plus riche qui sera accessible à un public plus large. Le format d'impression est maintenu, mais sera diffusé sur demande seulement.

Les nouvelles modifications devraient avoir lieu avant la fin du mois de juin 2011.

COMITÉ EXÉCUTIF DU FIPA

Président intérimaire

- Randy Hoback, MP, Canada
- Amérique du Nord**
- Député Randy Hoback, Canada
- Sénateur Adriana González Carrillo, Mexique
- Amérique centrale**
- Député Víctor Juliao, Panama
- Vacant
- Caraïbes**
- Sénateur Edmonde S. Beauzile, Haïti
- Pres. de la Chambre Rosemary Husbands-Mathurin, Sainte-Lucie

Amérique du Sud

- Député Germán Blanco Alvarez, Colombie
- Sénateur Alberto Grillón Conigliaro, Paraguay

Ancienne président du FIPA

- Sénateur Céline Hervieux-Payette, Canada

Président du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

- Membre de l'Assemblée nationale Linda Machuca Moscoso, Equateur

Pays hôte de la Huitième Assemblée plénière

- Sénateur Alberto Grillón Conigliaro, Paraguay

FIPA
500-165 rue Sparks
Ottawa, Ontario K1P 5B9
Canada
Tél : +1 613-594-5222
Télé: +1 613-594-4766
info@e-fipa.org
www.e-fipa.org

Le FIPA reçoit l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Le FIPA est un partenaire de:



Le Centre parlementaire

www.parlcent.ca